



AVIS D'ASSEMBLÉE

UNE ASSEMBLÉE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DE CARAQUET AURA LIEU LE MERCREDI 5 AOÛT 2020 À 18 H 30.

En conformité avec les directives de la province concernant la pandémie du COVID-19 et selon l'article 69 de la Loi sur la Gouvernance locale, la municipalité prévoit utiliser des moyens électroniques de communication pour permettre à des membres du conseil d'assister à cette réunion sans y être présent.

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture
2. Relevé des présences
3. Adoption de l'ordre du jour
4. Déclaration de conflit d'intérêts
5. Lettre de la SDR – Centre régional des générations
6. Questions nouvelles
7. Suivi des dossiers
8. Présentations et interventions du public
9. Levée de l'assemblée

Ce 4^e jour d'août 2020

Julie Jacob

Secrétaire municipale